

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

EUR 62/001/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 138/05 (EUR 62/012/2005 du 25 mai 2005)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS PRISONNIER D'OPINION

OUZBÉKISTAN

Saïdjakhon Zaïnabidinov (h), défenseur des droits humains

Londres, le 13 février 2006

Selon certaines informations, le défenseur des droits humains Saïdjakhon Zaïnabidinov a été condamné à une peine de sept ans d'emprisonnement le 5 janvier à Tachkent, au terme d'un procès qui s'est déroulé dans le secret. Amnesty International ignore où il se trouve actuellement. Elle pense que Saïdjakhon Zaïnabidinov a été sanctionné en raison de ses activités pourtant légitimes de défenseur des droits de la personne et continue de demander la libération immédiate et sans condition de cet homme, qu'elle considère comme un prisonnier d'opinion.

Saïdjakhon Zaïnabidinov est le président d'*Apelliatsia* (Appel), un groupe indépendant de défense des droits fondamentaux dont le siège se trouve à Andijan. Il a été arrêté le 21 mai puis maintenu en détention au secret jusqu'à l'ouverture de son procès. Une audience aurait eu lieu le 4 janvier à Tachkent, à huis-clos : ni ses proches ni l'avocat auxquels ils avaient fait appel n'étaient présents. La mère de Saïdjakhon Zaïnabidinov, âgée de soixante-quinze ans, a été informée qu'elle pourrait assister à l'audience, cependant, on ne lui a pas indiqué où elle aurait lieu. Saïdjakhon Zaïnabidinov a été déclaré coupable de divers chefs d'accusation, notamment de « *diffamation* » et de « *diffusion d'informations visant à engendrer la panique* ». La décision du tribunal et la peine prononcée contre lui n'ont été annoncées qu'au mois de février.

Saïdjakhon Zaïnabidinov a été témoin, en tant qu'observateur, des manifestations qui ont dégénéré à Andijan les 12 et 13 mai : des soldats auraient tiré sans discrimination sur la foule, blessant ou tuant de nombreuses personnes, des civils sans armes pour la plupart (voir l'AU 130/05, EUR 62/011/2005 du 19 mai 2005). Les médias internationaux ont relayé la version des événements donnée par Saïdjakhon Zaïnabidinov, très différente de celle des autorités ouzbèkes. Après avoir été placé en garde à vue au Service des affaires intérieures de la région d'Andijan, le défenseur des droits humains a été transféré à Tachkent en juillet. Les autorités ont refusé de révéler son lieu de détention à sa famille et à son avocat. Au mois de novembre, Saïdjakhon Zaïnabidinov aurait été placé dans une unité d'isolement de la prison de Tachkent.

La condamnation de cet homme vient confirmer les craintes d'Amnesty International, qui redoutait que les défenseurs des droits humains ayant signalé un recours à la force manifestement aveugle et excessif de la part de l'armée à Andijan ne soient pris pour cibles par les autorités pour avoir mené une action pourtant pacifique et légitime.

**Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels. Nous allons continuer à intervenir en faveur de Saïdjakhon Zaïnabidinov en recourant à des méthodes d'action à plus long terme pour faire pression sur le gouvernement ouzbek et obtenir la libération de cet homme. Dans la dernière série d'appels que vous ferez parvenir, dans la mesure du possible, aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en russe, en ouzbek ou dans votre propre langue) :**

– faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles Saïdjakhon Zaïnabidinov a été condamné le 5 janvier à sept ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès tenu dans le secret, et dites-vous préoccupé par le fait que la décision du tribunal n'a pas été rendue publique immédiatement ;

– soulignez que cela constitue une grave violation de l'obligation faite à l'Ouzbékistan de garantir des procédures équitables, en tant que partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) ;

– exhortez les autorités ouzbèkes à veiller à ce que Saïdjakhon Zaïnabidinov soit autorisé à consulter un avocat de son choix et à recevoir la visite de ses proches ;

– dites qu'Amnesty International pense que cet homme a été privé de liberté uniquement pour avoir mené des actions légitimes de défense des droits humains, sans recourir à la violence ni prôner son usage, et que l'organisation le considère par conséquent comme un prisonnier d'opinion ; demandez qu'il soit immédiatement relâché ;

– rappelez aux autorités que les défenseurs des droits humains ont le droit de mener leurs activités sans restriction ni crainte de représailles, comme le proclame la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus.

**APPELS À :**

**Président de la République :**

Islam A. Karimov  
Rezidentsia prezidenta  
ul. Uzbekistanskaia, 43  
Tashkent 700163  
Ouzbékistan

**Fax :** +998 71 139 53 25

**Courriers électroniques :** [presidents\\_office@press-service.uz](mailto:presidents_office@press-service.uz)

**Formule d'appel :** *Dear President Karimov,* / Monsieur le Président de la République,

**Ministre de l'Intérieur :**

Bahodir Matliubov  
Ministerstvo vnutrennikh del RU  
ul. Novruz, 1  
Tashkent 700029  
Ouzbékistan

**Fax :** +998 71 133 89 34

**Formule d'appel :** *Dear Minister Matliubov,* / Monsieur le Ministre,

**COPIES À :**

**Ministre des Affaires étrangères :**

Elior Ganiev  
Ministerstvo inostrannykh del RU  
pl. Mustakillik, 5  
Tashkent 700029  
Ouzbékistan

**Fax :** +998 71 139 15 17

**Courriers électroniques :** [letter@mfa.uz](mailto:letter@mfa.uz) ou [rnews@mfa.uz](mailto:rnews@mfa.uz)

**Président du Centre national pour les droits humains :**

Akmal Saidov  
Natsionalny tsentr po pravam cheloveka  
5/3, Mustakillik Maidoni  
Tashkent 700029  
Ouzbékistan

**Fax :** +998 71 139 13 56

**Courriers électroniques :** [office@nchr.uz](mailto:office@nchr.uz)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Ouzbékistan dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*